

GIE IMAGERIE MEDICALE DE CHAMPS-SUR-MARNE
(en abrégé GIE IMCM)

Groupement d'Intérêt Economique

Au capital de 1 000 €

Siège Social : 4, rue Galilée

77420 CHAMPS SUR MARNE

909 184 673 R.C.S MEAUX

Copie certifiée conforme,
Le Président, David ZEITOUN



EXTRAIT

**DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
le trente juin à seize heures,

les membres du GIE IMCM, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social,
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

- remplacement du contrôleur de gestion dont le mandat est arrivé à expiration ;
- remplacement du contrôleur des comptes dont le mandat est arrivé à expiration ;
- pouvoirs pour les formalités.

(...)

L'assemblée générale est présidée par Monsieur David ZEITOUN, Président du GIE.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur David MARCIANO.

(...)

Monsieur Raphaël TOUBOUL et Monsieur Raphaël BUARON, invités par les membres du GIE, sont
présents.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte que le mandat de contrôleur de gestion de Madame Lisa
CHEMLA est arrivé à expiration, décide de nommer en remplacement :

- Monsieur Raphaël TOUBOUL, demeurant 24 rue Gustave Charpentier, 75017 PARIS, en qualité de
contrôleur de gestion,

pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en
2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Raphaël TOUBOUL a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'être frappé
d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte que le mandat de contrôleur des comptes de Madame Sylvie MARCIANO est arrivé à expiration, décide de nommer en remplacement :

- Monsieur Raphaël BUARON, demeurant 4 rue Garnier Pagès, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES, en qualité de contrôleur des comptes,

pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Raphaël BUARON a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'être frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et les contrôleurs de gestion et des comptes nommés.

Le Président
David ZEITOUN



Le secrétaire
David MARCIANO



Le contrôleur de gestion nommé
Raphaël TOUBOUL



Le contrôleur des comptes nommé
Raphaël BUARON

